

Un nouveau quartier les pieds dans l'eau

GRANDSON ■ Le Plan de quartier Bellerive est mis à l'enquête depuis mercredi. Le projet prévoit des logements de qualité, un passage le long de la rive et un accès au lac.



Cette friche industrielle sera transformée en une zone résidentielle et en un espace de détente, par lequel le public pourra accéder au lac.

Muriel Aubert

La friche industrielle située au bord du lac, le long du chemin Bellerive, à Grandson, fera peau neuve. Le projet de repenser totalement ce site, qui n'est presque plus exploité, avance. Après plusieurs années de démarche, le Plan de quartier Bellerive est mis à l'enquête, depuis mercredi dernier.

Les parcelles, qui se divisent actuellement en une zone industrielle et une zone de verdure inutilisable, seront complètement remaniées. Le projet déposé au greffe municipal se caractérise par une zone habitable à moyenne densité (sur un terrain privé de la société Cand-Landi) et une zone d'installations publiques, comprenant d'éventuels locaux et une plage. «Cette dernière est davantage un accès au lac qu'une plage, commente le syndic François Payot. Car le mur de soutènement, qui existe déjà, doit être conservé. Mais l'avant de cette parcelle sera transformé avec une bande her-

beuse, pour offrir un bel espace de détente au public.» «Il nous sera possible d'ériger un bâtiment de deux étages sur la parcelle communale, par exemple pour les sociétés locales, mais ce n'est pas encore un projet défini», précise le municipal en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Antonio Vialatte.

Accès aux rives

L'accès au rivage sera garanti au public sur toute cette zone. «La réalisation du plan de quartier permettra de rendre effectif ce passage et de donner au public la possibilité de se promener le long de la rive. Pour ce faire, et comme indiqué dans le Plan directeur communal, un chemin riverain sera créé au fur et à mesure des projets d'aménagement le long des rives. La réalisation d'un marche-pied en avant du projet Bellerive est déjà une étape dans ce sens», est-il indiqué dans le dossier de la mise à l'enquête. Quant aux traitements

des rives, les projets d'aménagement antérieurs ont été abandonnés. Il n'y aura donc pas d'agrandissement ou de déplacement de la rampe de mise à l'eau, ni de réalisation d'un port (le ponton actuel sera cependant conservé), ni de remblais dans le lac pour la création d'une plus grande plage.

Logements de «qualité»

Alors que le site n'est plus adapté aux activités industrielles, il est jugé idéal pour la reconversion en logements de moyenne densité, soit au maximum une huitantaine d'habitants, en plus des quelques activités publiques. «Le projet de Plan de quartier permettra donc l'aménagement d'habitations de qualité, indique François Payot, avec satisfaction. C'est un très joli projet!» Le stationnement privé est, quant à lui, prévu exclusivement en souterrain. Et en ce qui concerne la mobilité douce, ce site, non loin des transports publics, sera connecté au réseau pla-

nifié dans le projet de l'agglomération yverdonnoise AggloY.

«Cette mise à l'enquête représente un très bon aboutissement de ce projet public-privé. C'est une bonne valorisation de notre parcelle», ajoute le syndic, qui se réjouit de voir cette zone réhabilitée et revalorisée.

Bien que la mise à l'enquête se terminera le 10 mars, le planning pour la construction de ce nouveau quartier reste inconnu. «Le projet sera réalisable dès que l'entreprise Cand-Landi pourra déménager ce qui lui reste sur cette zone», explique François Payot, en précisant que la société dispose bien de garages et de dépôts sur le territoire communal, mais qu'elle n'a plus suffisamment de m² affectés correctement pour ses besoins.

MURIEL AUBERT ■

Le Plan de quartier Bellerive sera présenté publiquement le mardi 1^{er} mars, à 19h30, à la salle du Conseil communal de Grandson (Hôtel de Ville, rue basse 57).